

SOUS LOUIS XIV. 319

pape *Alexandre VII*, qui haïssait le duc de *Créqui*, vint en armes assiéger la maison de l'ambassadeur. Ils tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice qui rentrait alors dans son palais; ils lui tuèrent un page, et blessèrent plusieurs domestiques. Le duc de *Créqui* fortit de Rome, accusant les parens du pape, et le pape lui-même, d'avoir favorisé cet assassinat. Le pape différa tant qu'il put la réparation, persuadé qu'avec les Français il n'y a qu'à temporiser, et que tout s'oublie. Il fit pendre un corse et un sbire au bout de quatre mois, et il fit fortir de Rome le gouverneur, soupçonné d'avoir autorisé l'attentat: mais il fut consterné d'apprendre que le roi menaçait de faire assiéger Rome, qu'il faisait déjà passer des troupes en Italie, et que le maréchal *du Plessis-Praslin* était nommé pour les commander. L'affaire était devenue une querelle de nation à nation, et le roi voulait faire respecter la sienne. Le pape, avant de faire la satisfaction qu'on demandait, implora la médiation de tous les princes catholiques; il fit ce qu'il put pour les animer contre *Louis XIV*; mais les circonstances n'étaient pas favorables au pape. L'Empire était attaqué par les Turcs: l'Espagne était embarrassée dans une guerre peu heureuse contre le Portugal.

La cour romaine ne fit qu'irriter le roi sans pouvoir lui nuire. Le parlement de Provence cita le pape, et fit saisir le Comtat d'Avignon. Dans d'autres temps les excommunications de Rome auraient suivi ces outrages; mais c'étaient des armes usées, et devenues ridicules: il fallut que le pape pliat; il fut forcé d'exiler de Rome son propre frère,